

## **Plan d'actions sociales 2016**

Le CCAS de Saint-Aubin-Sur-Mer a commandé en mai 2015 une analyse des besoins sociaux de la population afin de se doter d'un outil de pilotage permettant d'ajuster la politique sociale de la ville aux besoins des habitants.

L'étude a été menée auprès des habitants, des structures et des organismes sociaux durant l'été. Ses résultats sont disponibles en mairie et présentés en synthèse.

La Commission Vivre Ensemble Solidarité s'est réunie en octobre et novembre 2015 pour définir des axes prioritaires au vu des résultats de l'analyse et un plan d'action qui sera mis en œuvre au cours de l'année 2016.

Ces travaux ont été présentés en conseil municipal le 8 décembre 2015.

Les membres de la Commission ont défini comme prioritaires quatre domaines :

- Mener une veille statistique annuelle sur les publics et leurs besoins en interrogeant régulièrement les établissements sociaux et en invitant la population à rencontrer les élus pour faire part des difficultés qu'ils rencontrent

- Informer et prévenir les situations de perte d'autonomie et d'isolement en rencontrant à leur domicile les personnes de plus de 80 ans afin d'évaluer les aides techniques dont ils peuvent bénéficier et les aider à renseigner les dossiers administratifs. Ces rencontres permettront aux travailleurs sociaux d'anticiper sur les situations à risques et d'éviter aux personnes de se retrouver dans l'urgence.

- Mener des actions d'information pour tous les publics dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la prévention et permettre ainsi à chacun de connaître ses droits et engager des actions leur permettant de mieux vivre au quotidien. Ces réunions publiques seront animées par le CCAS, les élus et les professionnels sociaux travaillant sur le territoire.

- Accompagner les jeunes 16-25 ans non scolarisés à travailler un projet de vie et professionnel adapté à leur situation, en facilitant les contacts et les suivis avec la mission locale, la cellule emploi Cœur de Nacre, les services sociaux. Le CCAS pourrait dans ce cadre et en partenariat contribuer à des aides à la mobilité, l'éducation, l'accès à la culture et aux activités sportives.

L'ensemble de ces actions pourront permettre aux personnes concernées de sortir de l'isolement et d'être davantage acteur de leur vie au quotidien.